2007-03864/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Communiqué conjoint :

Ministère des Relations internationales

Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

Québec, le 21 mai 2003 – La Vice-Première ministre et ministre des Relations internationales, M^me^ Monique Gagnon-Tremblay, et la ministre de la Culture et des Communications, M^me^ Line Beauchamp, profitent de la première *Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement* pour réaffirmer la volonté du Québec de protéger la diversité culturelle et de soutenir la culture. Cette journée a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2002.

À l'heure de la négociation des grands accords de commerce international, la liberté des gouvernements de mettre en place des mesures de soutien à des politiques culturelles est menacée. À l'instar du Premier ministre qui déclarait le 7 mai dernier, que « le Québec sera de toutes les batailles afin de conserver son droit de promouvoir sa culture », la Vice-Première ministre et ministre des Relations internationales réitère la position du Québec selon laquelle il ne cédera jamais sur sa détermination à exclure la culture de tous les accords de libéralisation commerciale.

« La vitalité de la culture, mode privilégié d'expression de l'identité des peuples, est très souvent liée au soutien des pouvoirs publics, surtout dans des marchés restreints comme le Québec. Les politiques culturelles des États ne sauraient donc être assujetties aux simples règles des marchés et des accords de commerce international », a déclaré la ministre Beauchamp.

Les deux ministres se réjouissent donc de la décision du Conseil exécutif de l'UNESCO de mettre à l'ordre du jour de la prochaine Conférence générale, en octobre 2003, la question de l'élaboration d'un nouvel instrument normatif international sur la diversité culturelle. Elles soulignent aussi la tâche remarquable de mobilisation de la Coalition pour la diversité culturelle, coprésidée par Pierre Curzi, président de l'Union des artistes, et Scott McIntyre, vice-président de l'Association of Canadian Publishers.

Rappelons que la coalition est un regroupement de 30 associations professionnelles canadiennes représentant créateurs, artistes, producteurs, distributeurs, radiodiffuseurs et éditeurs œuvrant dans les secteurs du livre, du cinéma, de la télévision, de la musique, des arts d'interprétation et des arts visuels. Grâce à son travail acharné, elle a su mobiliser les associations

professionnelles de huit pays qui ont créé leur propre coalition et qui ont récemment établi un Comité de liaison dont l'objectif est de soutenir les activités des coalitions sur les plans national, régional et international.

Sources :

Daniel Hansen
Directeur de cabinet
Ministère des Relations internationales

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007